

ATTENTION AUX BATTERIES AU LITHIUM !

Les batteries au lithium font désormais partie de nombreux objets de notre quotidien. Elles doivent être triées au moment de leur fin de vie. Attention, elles présentent un risque et ne se déposent pas n'importe où :

Le bon geste :

Les déposer en
déchèterie !

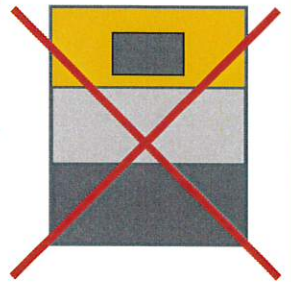
(dans la benne piles
et accumulateurs)



Ou dans des points de
collectes spécialisés ...

... en supermarché par exemple !

Ne pas les déposer
dans les emballages



Ni dans les ordures
ménagères

Une question ?



Service Gestion des déchets
dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr
04 74 66 15 13 (Accueil Mairie annexe)

Petit rappel :

Les piles se déposent également en déchèterie, en point spécialisé ou encore dans les boîtes rouges sur votre point d'apport habituel.

Les ampoules ont aussi leur point d'apport spécifique, dans presque tous les supermarchés. Sinon, vous pouvez les déposer en déchèterie (Belleville-en-Beaujolais, Juliéna, Monsols, Villié-Morgon et St-Didier-sur-Beaujeu).

